

DEPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT D'AMIENS
COMMUNE DE MONTAGNE-FAYEL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTAGNE-FAYEL

mairie.montagnefayel@orange.fr

Séance du 10 Septembre 2021

Date de la convocation : 30/08//2021

Date d'affichage : 30/08//2021

Nombre de conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 10
- pouvoir : 1

L'an deux mille vingt et un, le vendredi dix septembre, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne LEGRAND

Présents : Anne LEGRAND, Eric LUCET, Alain LEFEVRE, Corinne SIMON, Flavien LENFANT, POIRET Thierry, BACHELET Sophie, LUCET Laëtitia, Joël LEMAIRE, Olivier DELEBECQUE.

Pouvoir : Olivier DELAIRE à Mme Anne LEGRAND.

Mme Corinne SIMON a été nommée secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 022/2021

Objet : Autorisation unique d'exploitation d'un parc éolien sur le territoire des communes d'Allery, Heucourt-Croquoison et Vergies : Avis de la commune.

Madame Le Maire donne lecture d'un recommandé en date du 12 août 2021 émanant de la Préfecture de la Somme, concernant l'objet cité ci-dessus.

Dans le cadre de la consultation préalable à l'organisation d'une enquête publique complémentaire transmise par la SAS ENGIE GREEN AQUETTE, ainsi que le dossier d'enquête publique initial posté sur le site internet des services de l'Etat dans la Somme :

Après un tour de table :

A l'unanimité, le conseil municipal de Montagne-Fayel vote **CONTRE** cette Autorisation unique d'exploitation d'un parc éolien sur le territoire des communes d'Allery, Heucourt-Croquoison et Vergies.

Mme Le Maire,
A. LEGRAND.

